

1

— Je suis une adulte à présent, le passé est le passé.

Voici ce que je me disais, debout devant le bureau que ma mère utilisait pour tenir les comptes du ménage.

La voix de mon inconscient se moqua alors de moi.

— On n'en a jamais fini avec le passé, Toni. C'est notre passé qui fait de nous ce que nous sommes.

À peine ces mots importuns me traversèrent-ils l'esprit que ma mémoire traîtresse me ramena à l'époque de l'adolescente Antoinette.

Antoinette. Ce nom seul suffisait à me remplir de tristesse. Je repoussai ces pensées au fond de mon esprit et ouvris le bureau, l'unique meuble qui restait de la maison commune que mes parents avaient partagée. Je trouvai les actes de la maison et les mis de côté pour le notaire. Puis un vieux portefeuille en cuir qui, quand je le dépliai, contenait deux cents livres en billets de différentes coupures.

Dessous, je vis des lettres jaunies par l'âge et trois photographies qui devaient être déjà là avant le décès de ma mère. La première était de ma mère et moi, âgée d'un peu moins d'un an, la deuxième des parents de ma mère et la troisième était un portrait de ma grand-mère, qui devait avoir une trentaine d'années.

Les lettres éveillèrent ma curiosité. Elles étaient adressées à ma mère d'une écriture stylée à l'ancienne. L'une d'elles attira mon attention. C'était une lettre d'amour écrite par un jeune homme séparé de sa famille par la guerre. Il était transporté par la naissance de leur fille. Il ne l'avait vue qu'une fois alors qu'elle n'avait que quelques semaines. Il était rentré en Irlande grâce à une permission accordée pour la naissance et, à présent, sa femme et son bébé lui manquaient.

Les années avaient quelque peu effacé l'encre, mais je parvins néanmoins à déchiffrer les mots.

Ma chérie, avait-il écrit, comme tu me manques... Au fur et à mesure de ma lecture, mes yeux s'emplirent de larmes. Ces pages débordaient d'amour et, l'espace de quelques secondes, j'y crus. Il lui racontait qu'il était à présent en Belgique et que, mécanicien de son état, il avait été affecté à l'arrière de l'armée en marche.

Sûrement entouré de belles flamandes sensibles à son sourire contagieux et à son rire facile, pensai-je, amère.

Il terminait sa lettre par ces mots : *Antoinette a certainement beaucoup grandi. J'ai l'impression que cela fait une éternité que je ne l'ai pas vue. Je compte les jours avant de pouvoir vous serrer à nouveau dans mes bras. Dis-lui que son papa l'aime et est impatient de la revoir. Embrasse-la très fort pour moi.*

Je regardai les mots écrits et le chagrin menaça de me submerger – un chagrin pour ce qui aurait pu, et *dû*, être. Une douleur intense inonda mon corps.

Je titubai jusqu'à la chaise la plus proche et m'y laissai choir. Mes mains se levèrent et appuyèrent sur mes tempes comme si, ce faisant, je pouvais repousser les images qui voulaient y pénétrer de force.

On aurait dit qu'un projecteur s'était allumé dans ma tête. Un flot d'images indésirables provenant du passé envahirent mon esprit : je vis Antoinette, le bébé dodu,

qui souriait à sa mère avec toute l'innocence de la petite enfance. Je la vis à peine quelques années plus tard comme l'enfant apeurée qu'elle était devenue après que son père lui avait enlevé l'essence même de son enfance ; il avait volé l'innocence, la joie et l'émerveillement, remplacés par des cauchemars. Les jours ensoleillés avaient été refusés à la fillette. Au lieu de quoi, elle avait vécu dans la peur et marché dans de mornes ombres.

Pourquoi ? me demandai-je trente ans plus tard.

Une voix résonna dans ma tête et me parla d'un ton sévère : « Arrête de rechercher des actes d'homme normal, parce qu'il n'en était pas un. Si tu ne peux pas accepter aujourd'hui ce qu'il était alors, tu ne l'accepteras jamais. »

Je savais que cette voix disait la vérité. Mais les souvenirs que j'avais refoulés remontaient à la surface, dissipaient le brouillard protecteur de mon esprit et me renvoyaient dans le temps, à l'époque où les cauchemars se succédaient.

Je la vis comme si c'était hier : une fille, à peine assez grande pour passer pour une adolescente. Je ressentis à nouveau son effarement, son désespoir et ses sentiments de trahison. Je la vis effrayée et seule, ne comprenant pas pourquoi elle devait souffrir autant. Je vis Antoinette, la victime.

Antoinette, celle qui fut moi.

2

C'était le jour du procès de son père.

Assise sur le banc dur et inconfortable à l'extérieur de la salle d'audience, Antoinette attendait patiemment d'être appelée comme unique témoin du procès. Flanquée de part et d'autre du brigadier de police et de son épouse, elle restait là sans rien dire, entre les deux seules personnes qui lui offraient un soutien.

Elle avait redouté ce jour. Aujourd'hui, son père serait condamné pour son crime – le crime qui l'enverrait en prison. La police le lui avait fait clairement comprendre quand on lui avait dit qu'il avait plaidé coupable.

Ainsi, elle ne subirait pas de contre-interrogatoire, mais le tribunal voudrait savoir si elle avait été un tiers consentant dans ce qui s'était passé, ou la victime de viols répétés. Les assistants sociaux lui avaient tout expliqué. Elle aurait quinze ans dans une semaine – assez grande pour comprendre ce qu'ils lui disaient.

Elle attendait assise, en silence, essayant d'échapper à ses pensées. Elle se concentra pour se rappeler les plus beaux jours de son enfance. C'était presque dix ans auparavant, le jour d'un autre anniversaire dans une autre vie, avant que toute l'horreur commence, quand sa mère lui

avait offert un bébé fox-terrier noir et crème appelé Judy. Elle avait aussitôt adoré Judy, et la petite chienne lui avait rendu son affection.

Judy était à la maison en ce moment, à l'attendre. Antoinette voulut se représenter le visage de son animal et trouver du réconfort auprès de la seule créature vivante qui l'avait toujours aimée, indéfectiblement et sans relâche. Mais elle eut beau essayer, l'image de la petite chienne s'effaça, remplacée par le souvenir du lendemain de ses six ans, quand son père avait abusé d'elle pour la première fois.

Puis, il abusa d'elle trois fois par semaine, avec précaution quand elle n'était qu'une enfant, puis plus brutalement à mesure qu'elle grandissait, même s'il l'aidait à le supporter avec du whisky pour anesthésier ses sens.

La situation perdura au fil des ans et elle se tut, intimidée par sa violence et par ses menaces : on l'emmènerait loin de chez elle, on la vilipenderait, on ne la croirait pas – on la blâmerait.

À quatorze ans, elle tomba enceinte. Elle n'oublierait jamais le climat de peur qui pesait dans la maison alors qu'elle vomissait tous les matins et que son ventre s'arrondissait.

Finalement, sa mère, froide et insensible, lui avait dit de se rendre chez le médecin. Ce dernier lui annonça qu'elle attendait un bébé. Quand il avait dit : « Tu as dû avoir des rapports sexuels avec quelqu'un », elle avait répondu : « Juste avec mon père. »

Un silence terrible avait précédé la question suivante : « Tu as été violée ? »

Elle ne savait même pas ce qu'était le viol. Le docteur rendit visite à sa mère et ils organisèrent ensemble un avortement discret. Il fallait garder un silence absolu, pour le bien de la famille – mais Antoinette avait partagé ce secret avec quelqu'un d'autre. Dans sa grande souffrance,

elle s'était rendue chez une de ses enseignantes et lui avait avoué la vérité. Cette dernière avait alors contacté les services sociaux. Puis Antoinette et son père avaient été arrêtés.

Elle avait tout raconté aux policiers, depuis ce jour de ses six ans où tout avait commencé. Elle leur avait aussi dit que sa mère ne savait rien de ce qui s'était passé. Elle y croyait parce qu'elle avait besoin d'y croire.

Pour tout observateur, Antoinette, qui attendait d'être appelée pour donner son témoignage devant la cour, semblait plutôt calme et posée. Elle était assise, silencieuse, seule à l'exception des policiers. Sa mère n'était pas venue ce jour-là.

Elle était habillée avec soin d'une jupe grise et de son vieux blazer d'écolière qui flottait sur son corps menu. Ses cheveux châtain foncé, coupés au carré, lui tombaient sur les épaules.

C'était une jolie adolescente au corps de femme et au visage vulnérable d'une enfant. Sa pâleur et les cernes sombres marqués sous ses yeux témoignaient des nuits d'insomnie qu'elle avait endurées et un léger tremblement de l'œil droit révélait la tension qui l'habitait – cela mit à part, elle n'exprimait rien.

L'avortement récent de l'enfant de son père et la maladie qui s'ensuivit l'avaient affaiblie et épuisée. Le choc et la dépression lui avaient conféré un calme artificiel qui semblait aux autres la maîtrise de soi d'une enfant plus mûre que son âge.

Ses émotions, elles aussi, étaient anesthésiées après son dernier calvaire et là, elle ne ressentait pas grand-chose.

Elle savait qu'après le procès elle rentrerait chez elle auprès d'une mère qui ne l'aimait plus et dans une ville qui la rendait responsable de tout ce qu'elle avait subi. Toutefois, les années lui avaient appris à se détacher de ses émotions et elle affichait un calme extérieur.

Son attente prit fin quand la porte de la salle d'audience s'ouvrit pour laisser entrer le greffier d'un pas vif. Elle savait qu'il était venu la chercher.

— Antoinette Maguire, le juge a quelques questions à vous poser.

Il lui indiqua de le suivre, fit demi-tour et repartit dans la salle.

Le brigadier et sa femme l'encouragèrent d'un sourire, qu'Antoinette ne remarqua pas. Elle s'appliqua à suivre le greffier vêtu de noir. Une fois à l'intérieur, la pression muette du tribunal l'arrêta dans ses pas et elle n'eut pas besoin de le regarder pour sentir les yeux de son père la transpercer depuis le banc des accusés.

Tout ce qui l'entourait lui semblait austère et menaçant : les robes noires et sombres des avocats, celle du juge, plus cérémonieuse, d'un rouge écarlate, leurs perruques et leurs expressions graves.

Elle se tenait dans la salle, immobile, petite silhouette écrasée par son environnement, ignorante de ce qu'on lui voulait. Dans l'attente d'instructions, elle était indécise et ébranlée par la solennité du tribunal.

Puis elle sentit qu'on lui touchait le bras pour lui montrer sa place. En état de transe, elle entra dans le box des témoins d'où le haut de sa tête émergeait à peine. Le juge s'adressa à elle, lui disant, ainsi que le lui avait annoncé le greffier, qu'il n'avait que quelques questions à poser. Le greffier lui donna la Bible et, d'une voix tremblante, elle répéta le serment.

— Je jure de dire la vérité, toute la vérité et rien que la vérité, que Dieu me vienne en aide.

— Antoinette, dit le juge, j'aimerais simplement que tu répondes à quelques questions, ensuite tu seras libre de partir. Réponds-y du mieux que tu peux. Et souviens-toi que ce n'est pas toi que l'on juge ici. Tu crois que tu peux le faire ?

Elle finit par lever les yeux vers le juge, parce qu'au ton qu'il avait utilisé pour lui parler, elle sentait qu'il était, d'une certaine façon, de son côté. Elle ne le lâcha pas du regard. Ainsi, elle ne pouvait pas voir son père.

— Oui.

Le juge se pencha, posa les bras sur le bord de son siège et la regarda aussi gentiment que possible.

— As-tu parlé à ta mère, à un moment ou à un autre, de ce que qui t'arrivait ?

— Non.

Elle y croyait comme si c'était vrai, ayant refoulé le souvenir du jour où elle lui avait raconté. Elle serra les poings, enfonçant ses ongles dans ses paumes. Elle avait cru que toutes ses larmes étaient taries et qu'il ne lui en restait plus à verser, mais à présent elles menaçaient de revenir. Ses yeux piquaient mais elle usa de toute sa force pour les retenir. Rien ne l'amènerait à pleurer en public et à permettre à ces étrangers de voir sa honte.

— Est-ce que tu connais les choses de la vie ? Sais-tu comment une femme tombe enceinte ?

L'atmosphère était tendue tandis que tous attendaient la réponse d'Antoinette. Les yeux fixés sur le juge, elle essaya de faire disparaître les autres personnes de la salle et murmura :

— Oui.

Elle sentit le regard de son père et la tension croissante dans la salle quand le juge lui posa sa dernière question. Elle entendit à ce moment-là une grande inspiration.

— Alors, tu as sûrement dû avoir eu peur de tomber enceinte ?

C'était une question qu'on lui avait posée tant de fois, tant les travailleurs sociaux que la police, et elle répéta exactement ce qu'elle leur avait dit :

— Il utilisait quelque chose. Ça ressemblait à un ballon et il disait que ça m'empêcherait d'avoir un bébé.

Il y eut un soupir collectif alors que tout un chacun dans le tribunal respirait à nouveau. Elle avait confirmé ce que tous suspectaient, que Joe Maguire avait abusé de sa fille, de manière calculée et systématique, depuis qu'elle avait six ans et qu'à partir du moment où elle était devenue assez mature pour avoir ses premières règles, il avait utilisé des préservatifs.

Avec la réponse d'Antoinette, la défense de son père se désintégraît. Il avait essayé de prétendre que ses actions étaient celles d'un homme malade, à la merci de ses pulsions. La description innocente d'un préservatif par sa fille, un objet dont elle ne connaissait même pas le nom, le démentait.

Ses actes n'étaient pas impulsifs, mais prémédités. Joe Maguire était pleinement responsable de ses actes.

Le juge la remercia pour ses réponses et lui dit qu'elle pouvait quitter le tribunal. Les yeux toujours détournés pour éviter le regard de son père, elle franchit seule la porte à deux battants vers la salle d'attente.

Elle n'était pas présente quand le juge annonça la sentence. L'avocat de son père, payé par sa mère, en informa Antoinette une demi-heure plus tard.

Joe Maguire avait reçu une condamnation à une peine de prison de quatre ans pour un crime qu'il avait perpétré durant sept ans. Il serait libre dans trente mois ; un tiers du temps qu'avait duré la souffrance d'Antoinette.

Elle ne ressentit rien. Pendant longtemps, la seule manière de ne pas perdre l'esprit avait été de ne laisser aucune place à ses émotions.

— Ton père veut te voir, l'informa l'avocat. Il est en cellule de détention.

Dressée pour obéir, elle s'y rendit. L'entretien fut bref. Il la fixa avec arrogance, toujours sûr de sa capacité à la contrôler, et lui dit de prendre soin de sa mère. Petite fille obéissante, comme à son habitude indéfectible, elle

répondit qu'elle le ferait. Il ne s'inquiéta aucunement de savoir qui prendrait soin de sa fille.

Tandis qu'elle quittait les cellules, on l'informa que le juge souhaitait la recevoir dans son cabinet. Là, débarrassé de sa perruque et de sa toge rouge, il semblait moins impressionnant et plus doux. Assise dans la petite pièce, elle tira du réconfort de ses paroles.

— Antoinette, tu découvriras que la vie est injuste, comme tu as déjà pu t'en rendre compte. Les gens vont t'accuser, ils l'ont d'ailleurs déjà fait. Mais écoute-moi bien. J'ai lu les rapports de police. J'ai vu ton dossier médical. Je sais exactement ce que tu as subi, et je t'assure que rien de tout cela n'est de ta faute. Tu n'as pas à avoir honte.

Il sourit puis l'accompagna jusqu'à la porte.

Elle quitta le tribunal en conservant ses paroles à l'abri dans son esprit ; des paroles dont elle se souviendrait au fil des ans pour se réconforter, des paroles qui l'aidèrent face à une famille et à une ville qui ne partageaient pas l'avis du juge.